Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-212203350-20260428-20260405-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
CÔTES D'ARMOR

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SENVEN-LEHART

Séance du 23 avril 2026

18h00

PRESENTS : LE GRAËT Anthony, RAIMONDO Annette, LE LAY Cédric, FINET Sylvie, FLYNN Carine, HENRY Michèle, MEROT Fabien

ABSENTS : LANDRIEU Anthony, LE FLOHIC Jérôme

Nombre de conseillers en exercice : 9 **Votants** : 7 **Présents** : 7 procuration : 0

Secrétaire de séance : RAIMONDO Annette

Date de convocation le 16 avril 2026

2026-04-05- Vote du Budget Primitif 2026 – COMMUNE

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire concernant le fonctionnement et l'investissement du budget de la commune pour l'année 2025,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, par 7 voix pour et une abstention, adopte le budget à l'équilibre en :

Fonctionnement : 244 246.55 € en dépenses et recettes
Investissement : 765 048.14 € en dépenses et recettes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 7 voix POUR,

Ainsi fait été délibéré les jours, mois et an que dessus
Le 23/04/2026

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Anthony LE GRAËT

MAIRIE DE SENVEN-LEHART
(22720)